

# Prétendre à une subvention

Télécharger et compléter le dossier de demande de subvention de fonctionnement (dossier spécifique pour les associations sportives) et/ou dossier demande de subvention d'action. Si une demande de subvention de fonctionnement est faite, il vous suffit pour ajouter une demande de subvention d'action de remplir les fiches A1-A2. Les fiches A3-A4 seront à transmettre dans les 6 mois suivant la réalisation de votre action.

Les dossiers sont à renvoyer **avant le 31 décembre**, pour une programmation au budget de l'année suivante.

## À télécharger



[Demande subvention de fonctionnement Association Sportive](#)



[Dossier demande subvention action](#)



[Dossier subvention de fonctionnement Association non sportive](#)



[FICHES A1-A2 – Demande subvention action](#)



[FICHES A3-A4 Compte-rendu Action](#)



[Notice explicative- asso non sportive](#)



[Notice explicative-Dossier subv asso- sportive](#)